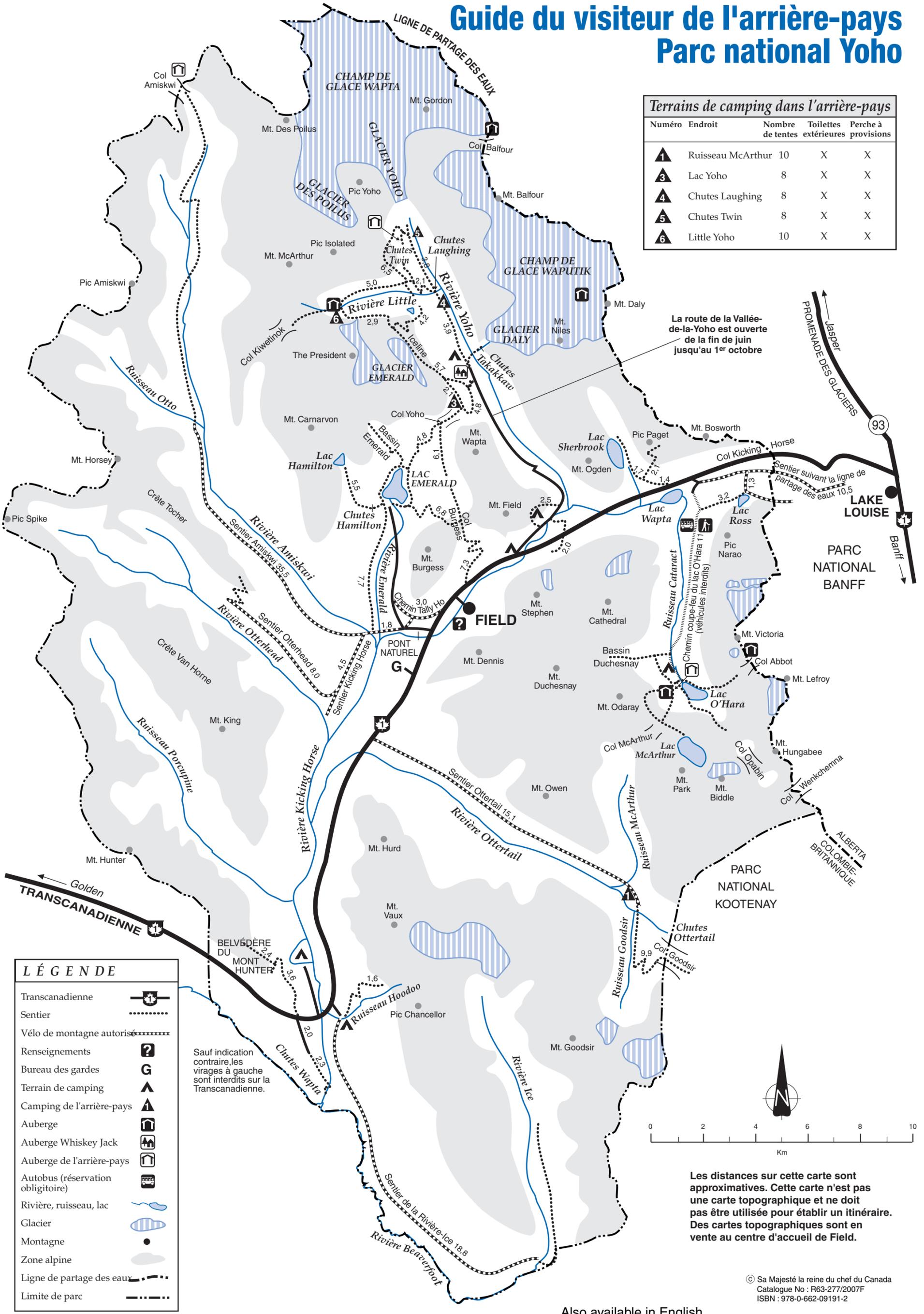




Guide du visiteur de l'arrière-pays Parc national Yoho

Terrains de camping dans l'arrière-pays

| Numéro | Endroit | Nombre de tentes | Toilettes extérieures | Perche à provisions |
|--------|-------------------|------------------|-----------------------|---------------------|
| 1 | Ruisseau McArthur | 10 | X | X |
| 3 | Lac Yoho | 8 | X | X |
| 4 | Chutes Laughing | 8 | X | X |
| 5 | Chutes Twin | 8 | X | X |
| 6 | Little Yoho | 10 | X | X |



La route de la Vallée-de-la-Yoho est ouverte de la fin de juin jusqu'au 1^{er} octobre

PROMENADE DES GLACIERS
Jasper
93
Banff

PARC NATIONAL BANFF

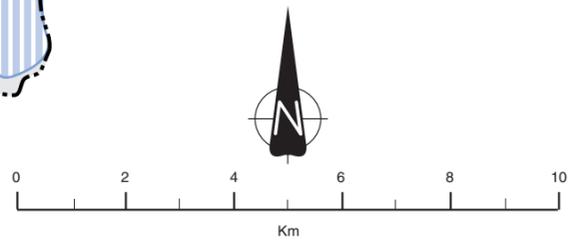
PARC NATIONAL KOOTENAY

ALBERTA
COLOMBIE-BRITANNIQUE

LÉGENDE

- Transcanadienne
- Sentier
- Vélo de montagne autorisé
- Renseignements
- Bureau des gardes
- Terrain de camping
- Camping de l'arrière-pays
- Auberge
- Auberge Whiskey Jack
- Auberge de l'arrière-pays
- Autobus (réservation obligatoire)
- Rivière, ruisseau, lac
- Glacier
- Montagne
- Zone alpine
- Ligne de partage des eaux
- Limite de parc

Sauf indication contraire, les virages à gauche sont interdits sur la Transcanadienne.



Les distances sur cette carte sont approximatives. Cette carte n'est pas une carte topographique et ne doit pas être utilisée pour établir un itinéraire. Des cartes topographiques sont en vente au centre d'accueil de Field.

© Sa Majesté la reine du chef du Canada
Catalogue No : R63-277/2007F
ISBN : 978-0-662-09191-2

Also available in English

Le parc national Yoho protège un paysage unique aux pentes escarpées des versants ouest du centre des Rocheuses canadiennes. Ce guide offre des renseignements fondamentaux à l'intention des visiteurs de l'arrière-pays. Pour en savoir davantage ou pour obtenir des conseils, veuillez communiquer avec le parc.

Votre bonne entendance de l'environnement est essentielle au maintien et à la beauté de ce lieu sauvage spécial. Adoptez des pratiques permettant de réduire au maximum les répercussions sur l'environnement et observez les règlements suivants :

- Rapportez vos ordures, y compris les restes de nourriture, les couches, les tampons et les serviettes hygiéniques.
- Ne nourrissez pas les animaux sauvages et ne vous en approchez pas – cela pourrait nuire à leur santé, modifier leur comportement naturel et vous mettre en danger.
- Les animaux de compagnie doivent être en laisse en tout temps.
- Les roches, les fossiles, les cornes et les bois d'animaux, les fleurs sauvages, les champignons, les nids et tout autre objet naturel ou historique qui se trouvent dans le parc national sont protégés par la loi. Laissez-les dans leur milieu naturel pour que les autres puissent les découvrir et les admirer.
- Pour pêcher, vous devez vous procurer un permis de pêche de parc national.

Planifiez à l'avance

- Lisez ce guide, d'autres brochures ou pages Web pertinentes sur le parc et des guides de poche.
- Procurez-vous une carte topographique.
- Contactez un Centre d'accueil de Parcs Canada pour obtenir de l'information et pour vous procurer des permis. Nous affichons un rapport à jour sur les sentiers sur le site Web du parc national Yoho.
- Renseignez-vous sur les règlements du parc qui vous touchent.

Gérez le risque

- Tenez compte de vos limites. La sécurité est une responsabilité qui vous incombe. Prévoyez les dangers éventuels et soyez toujours prudent.
- Prenez soin d'emporter la nourriture, l'eau, les vêtements et l'équipement nécessaires à votre excursion. Prenez en considération les objets essentiels suivants : une trousse, une carte et boussole, une lampe de poche, vaporisateur de gaz poivré, des allumettes ou un allume-feu, un couteau, des lunettes de soleil, un sifflet et un abri temporaire.
- Si vous comptez pratiquer une activité qui peut être dangereuse, vous pouvez vous **inscrire au registre des activités à risque**. Les personnes qui voyagent dans l'arrière-pays doivent être préparées à passer au moins un jour de plus que prévu. Faites part de votre itinéraire à des amis ou à votre famille.
- Lisez la brochure *Les ours et les gens : Un guide sur la sécurité et la conservation sur les sentiers*.
- Il faut faire bouillir l'eau ou la filtrer avant de la boire.
- Il est impossible de prévoir le temps qu'il fera dans les montagnes. Attendez-vous à de la pluie ou à de la neige en tout temps, particulièrement en haute altitude. À 1 500 m d'altitude, il n'est pas rare que le mercure descende au point de congélation, même en été.

Respectez l'environnement

- Pour éliminer les excréments là où il n'y a pas de toilettes, choisissez un endroit situé à au moins 70 m (la longueur

de sept autobus) des sentiers, des terrains de camping et des sources d'eau. Avec un bâton ou le talon de votre botte, creusez un trou peu profond que vous recouvrirez de terre ou de pierres après y avoir fait vos besoins. Rapportez le papier hygiénique ou brûlez-le si le risque d'incendie est faible.

- Les cours d'eau ne doivent pas servir à vous laver ni à laver votre vaisselle – pour ce faire, transportez plutôt de l'eau jusqu'à votre terrain de camping. Utilisez une quantité minimale de savon; même les savons biodégradables polluent. Retirez de l'eau de vaisselle tous les restes de nourriture et rapportez-les avec vous. Jetez l'eau grise sur le sol, loin des sources d'eau et des terrains de camping.

Accès limité

L'accès aux dépôts de fossiles sur le mont Stephen et à la carrière de Walcott sur le mont Field est limité dans le but de protéger les fossiles qui s'y trouvent. Des randonnées guidées sont offertes durant la saison estivale. Pour escalader le mont Stephen ou traverser les cols Duchesnay ou Dennis, les alpinistes doivent se procurer un permis d'accès à la zone restreinte.

Afin de protéger un important corridor de déplacement faunique et protéger les populations de grizzlis, la vallée du ruisseau McArthur, depuis le col McArthur jusqu'à la vallée de l'Ottertail, est fermée du 1^{er} mai au 15 août chaque année. Après le 15 août, la vallée est ouverte à un degré limité d'activité humaine. Il faut se procurer un permis pour parcourir cette voie non entretenue.

Équitation

Il est permis de faire de l'équitation dans les vallées des rivières Amiskwi, Ottertail, Otterhead et Ice, de même que sur le sentier de la Rivière-Emerald. Renseignez-vous auprès des centres d'accueil ou au poste des gardes de parc pour obtenir de l'information à jour et connaître les règlements.

Vélo de montagne

Dans le parc national Yoho, d'anciens chemins coupe-feu ont été transformés en sentiers. Les sentiers suivants sont les seuls où il est permis de faire du vélo de montagne. Roulez avec prudence, faites attention aux ours et cédez le passage aux randonneurs et aux cavaliers.

- **Sentier Kicking Horse** 4,5 km
- **Sentier Amiskwi** (jusqu'au ruisseau Otto) 18,8 km
- **Sentier Otterhead** (jusqu'à l'embranchement de la crête Tocher) 9,8 km
- **Sentier de la Rivière-Ice** (jusqu'au poste de garde de la rivière Ice inférieure) 17,5 km
- **Sentier Tally-ho** 3 km
- **Sentier de la Vallée-de-l'Ottertail** (jusqu'au poste de garde) 15,1 km
- **Sentier du Lac-Ross** (jusqu'à Lake Louise) 8,3 km
- **Sentier suivant la ligne de partage des eaux** (jusqu'à la ligne de partage des eaux) 3 km (asphalté jusqu'à Lake Louise) 10,5 km

Hébergement dans l'arrière-pays

- Le Club Alpin du Canada loue des chalets au lac O'Hara (refuge Elizabeth Parker), au col Abbott (refuge du Col-Abbott), dans la vallée de Little Yoho (refuge Stanley Mitchell) et dans la partie sud-ouest du mont Daly (refuge Scott Duncan).
- Twin Falls Chalet (hébergement saisonnier) : 403.228.7079
- Lake O'Hara Lodge : De mai à octobre et de février à avril : 250.343.6418. Durant les autres mois : 403.678.4110
- Hostelling International exploite l'auberge Whiskey Jack, à proximité des chutes Takakkaw (de la fin juin à la fin sept.).

Descriptions des Sentiers

COURTES RANDONNÉES (de 1 à 2 heures)

Chutes Wapta *dénivellation de 30 m* **2,3 km, aller seulement**
La route de gravier de 2 km longe le marais Leancoil. De la fin de la route, suivez le sentier plat jusqu'au point où la rivière Kicking Horse descend de 30 m. ***Nota** : L'entrée du sentier n'est pas indiquée sur la route Transcanadienne en direction est-ouest, étant donné qu'il est impossible de tourner à gauche. Conduisez jusqu'à l'entrée ouest du parc, à 3 km, et faites demi-tour.

Lac Emerald *légères dénivellations* **circuit de 5,2 km**
Randonnée panoramique dans un sentier d'interprétation de la nature, accessible en fauteuil roulant et en poussette, à partir de terrain de stationnement situé près du pont à l'arrière du lac (4,6 km aller-retour).

Chutes Hamilton *légère dénivellation* **1,6 km aller-retour**
Ce court sentier part de l'entrée du terrain de stationnement du lac Emerald et mène aux chutes.

Sentier du Centenaire *légère dénivellati*..... **circuit de 2,5 km**
Le sentier commence au pont sur la route de la vallée de la rivière Yoho et longe la rivière en face du terrain de camping Kicking Horse.

Promenade-dans-le-Passé *dénivellation de 90 m* ... **4 km aller-retour**
Du terrain de caravanes Kicking Horse, traversez la route de la vallée de la rivière Yoho et suivez le sentier jusqu'aux vestiges d'une locomotive pour voies étroites qui servait à la construction de tunnels en spirale.

Chutes Point Lace et chutes Angels Staircase .. **4,4 km aller-retour**
Promenade le long du sentier de la Vallée-de-la-Yoho, à partir du terrain de camping des chutes Takakkaw. *légère dénivellation*

RANDONNÉES D'UNE DEMI-JOURNÉE (de 3 à 4 heures)

Belvédère du mont Hunter *dénivellation de 400 m* **7,2 km aller-retour jusqu'au belvédère supérieur** **12 km aller-retour**
Stationnez à la sortie des chutes Wapta sur la Transcanadienne et traversez prudemment la route. Le sentier grimpe progressivement dans une forêt montagnarde jusqu'à deux belvédères.

Cheminées de fée *dénivellation de 455 m* **3,2 km aller-retour**
Ce sentier abrupt et sec, menant à des colonnes surmontées de débris glaciaires, commence au ruisseau qui se trouve entre les boucles F et T du terrain de camping du Ruisseau-Hoodoo. Des panneaux avertissent les randonneurs du risque posé par des arbres instables, à la suite du feu dirigé de 2005.

Bassin Emerald *dénivellation de 225 m* **9,2 km aller-retour**
Rendez-vous jusqu'au bout du lac Emerald, à l'embranchement de bassin Emerald. Après une courte section escarpée, le sentier

s'aplanit pour déboucher sur un amphithéâtre naturel de glaciers suspendus et de couloirs d'avalanche.

Lac Sherbrooke *dénivellation de 165 m* **6,2 km aller-retour**
À partir de l'abri de pique-nique du lac Wapta, le sentier grimpe en pente modérée jusqu'à un lac entouré de versants escarpés en longeant la rive est.

Ligne de partage des eaux faible dénivellation **6 km aller-retour**

Rendez-vous à pied ou à vélo jusqu'à la ligne de partage des eaux en empruntant le chemin d'origine à travers le col Kicking Horse (ce chemin n'est plus ouvert aux véhicules).

Lac Ross *dénivellation de 100 m* **3,2 km aller seulement**
Ne manquez pas l'embranchement menant au lac Ross, à 1,9 km sur le chemin suivant la ligne de partage des eaux. Tournez à droite et une douce ascension vous mènera à un minuscule lac entouré de pierres.

Belvédère du pic Paget *dénivellation de 520 m* **7 km aller-retour**
Suivez le sentier qui mène au lac Sherbrooke sur une distance de 1,4 km, puis tournez à droite à l'embranchement du belvédère du pic Paget.

RANDONNÉES D'UNE JOURNÉE (de 5 à 8 heures)

Les principales entrées des sentiers de randonnée d'une journée se trouvent au lac Emerald et au terrain de camping des chutes Takakkaw. Bon nombre des sentiers sont reliés, offrant ainsi randonneurs beaucoup de choix quant aux point de départ et d'arrivée et aux circuits à emprunter.

Lac Hamilton *dénivellation de 850 m* **11 km aller-retour**
De l'entrée, au terrain de stationnement du lac Emerald, empruntez, après les chutes Hamilton, le sentier en pente raide et progressive pour mener à un véritable lac alpin.

Col Yoho *dénivellation de 530 m* **12 km aller seulement**
Suivez le sentier du Lac-Emerald jusqu'à l'embranchement du col Yoho. Le sentier traverse une plaine d'épandage fluvio-glaciare, grimpe en passant par le col du lac Yoho et descend jusqu'à l'auberge Whiskey Jack, près des chutes Takakkaw.

Triangle Emerald *dénivellation de 880 m* **circuit de 19,7 km**
Suivez le sentier du col Yoho jusqu'au col, puis dirigez-vous au sud vers le col Burgess en empruntant le sentier Cime Wapta jusqu'au col Burgess. Descendez vers le lac Emerald et votre point de départ par les sentiers en lacet.

Iceline *dénivellation de 695 m* **route de la Little Yoho** **circuit de 20,8 km**
route du lac Celeste **circuit de 17,5 km**

Camping dans l'arrière-pays

Permis d'accès à l'arrière-pays

Quiconque planifie une excursion de plusieurs jours dans l'arrière-pays, à pied, à vélo de montagne ou à cheval, doit se procurer un permis d'accès à l'arrière-pays, quel que soit le temps de l'année. L'accès est gratuit pour les jeunes de 16 ans ou moins. On peut se procurer des permis d'accès à l'arrière-pays dans les centres d'accueil de Parcs Canada ou au bureau de Parcs Canada à Calgary. Un permis annuel, valide durant un an à compter de la date d'achat, est également offert.

Le camping libre est permis dans les vallées des rivières Amiskwi, Otterhead, Ice et Porcupine. Les campeurs doivent s'installer à au moins 3 km de la route, 100 m de l'eau et 50 m du sentier. Le séjour maximum à un emplacement donné est de trois jours. Les alpinistes qui suivent un parcours nécessitant plus d'une journée doivent se procurer un permis d'accès à l'arrière-pays pour bivouaquer.

Réservations

Des emplacements de camping peuvent être réservés jusqu'à trois mois avant le départ. Des frais non remboursables s'appliquent pour ce service. Contactez le Centre d'accueil de Field. Le nombre de personnes par groupe est limité à 10, guides et chefs de groupe inclus.

Terrain de camping du Lac-O'Hara

De la mi-juin au début octobre, Parcs Canada exploite un terrain de camping de 30 emplacements au lac O'Hara. Les réservations, qui sont obligatoires, peuvent se faire jusqu'à trois mois à l'avance par téléphone seulement. Pour les visiteurs qui n'ont pas été en mesure de faire une réservation, cinq emplacements sont conservés et attribués 24 heures à l'avance, selon le principe du premier arrivé, premier servi. Pour de plus amples détails et pour obtenir des renseignements sur le camping hors saison, contactez le Centre d'accueil de Field.

Feux de camp

Il est interdit d'allumer des feux de camp dans l'arrière-pays de Yoho. Les campeurs doivent cuisiner à l'aide de réchauds portatifs.

Animaux sauvages et securtité

Pour que les ours et les autres animaux sauvages soient le moins possible attirés vers votre emplacement de camping, suspendez vos aliments, déchets, articles de toilette et matériel de cuisson aux câbles à provisions prévus à cet effet dans les campings désignés. Préparez vos repas loin de votre tente.

Annuaire

- **Parc national Yoho** : C.P. 99, Field (C.-B.) V0A 1G0 250.343.6130 (heure normale des Rocheuses) www.pc.gc.ca/yoho
- **Centre d'accueil de Field** : 250.343.6783 Courriel : yoho.info@pc.gc.ca
- **Réservations pour le camping au lac O'Hara** : 250.343.6433
- **Parcs Canada** : Calgary (Alberta) 403.292.4401
- **Bureau des gardes de parc de Yoho** : 250.343.6142
- **Friends of Yoho National Park** : 250.343.6393 www.friendsofyoho.ca
- **Club Alpin du Canada** : 403.678.3200 www.alpineclubofcanada.ca
- **Hostelling International** : Ligne sans frais 1.866.762.4122
- **Burgess Shale Foundation** : 1.800.343.3006 www.burgess-shale.bc.ca
- **Prévisions météorologiques d'Environnement Canada** : 403.762.2088 http://weatheroffice.ec.gc.ca
- **Leave No Trace** : www.leavenotrace.ca

EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 911

ou téléphone satellite : 403.762.4506

La portée des téléphones cellulaires est limitée dans les montagnes.

De l'auberge Whiskey Jack, le sentier grimpe dans un grand couloir d'avalanche jusqu'à une terrasse. Les randonneurs peuvent descendre dans la vallée de la Yoho en empruntant le sentier du Lac-Celeste ou suivre les panneaux vers la vallée de la Little Yoho.

Cime Wapta *dénivellation de 660 m* **18,5 km aller seulement vers le lac Emerald** **19 km aller seulement**

Partez du sentier Iceline, mais tournez à l'embranchement du lac et du col Yoho. Au col Yoho, tournez à gauche sur le flanc du mont Wapta jusqu'au col Burgess, puis empruntz les sentiers en lacet vers le lac Emerald ou le village de Field.

Entrée du sentier de la Vallée-de-la-Yoho vers (aller seulement) : les chutes Laughing *dénivellation de 60 m* **3,9 km**
les chutes Twin *dénivellation de 300 m jusqu'au chalet* **7,9 km**
la moraine du glacier Yoho *dénivellation de 250 m* **8,4 km**

En se rendant aux chutes Twin les randonneurs peuvent voir les chutes Laughing. Les personnes aguerries peuvent continuer jusqu'au sommet des chutes Twin et suivre le sentier Whaleback pour admirer les vues. *Avant de vous engager sur ce sentier*, demandez au personnel du centre d'accueil de Field si le pont est praticable. Le circuit pour retourner aux chutes Takakkaw en passant par le sentier Whaleback et les chutes Laughing est de 20,1 km.

Vallée de la Little Yoho *dénivellation de 520 m* **9,3 km aller seulement**

Suivez le sentier de la Vallée-de-la-Yoho jusqu'aux chutes Laughing, bifurquez vers le nord à l'embranchement et montez le sentier en lacet.

Lac O'Hara *dénivellation de 400 m* **11 km aller seulement**

Le nombre de visiteurs qui peuvent emprunter le service de navette du lac O'Hara est limité. Tous les visiteurs peuvent cependant parcourir le chemin d'accès de 11 km au lac O'Hara à pied (vélos interdits). La navette assure la liaison de la mi-juin au début octobre. Vous pouvez réserver jusqu'à trois mois avant votre visite, *au téléphone seulement*.

Vallée de l'Ottertail **jusqu'au camping McArthur** *dénivellation de 285 m* **14,9 km aller jusqu'aux chutes Ottertail** **17,7 km aller jusqu'au col Goodsir** *dénivellation de 1015 m* **23,9 km aller**
Le début du sentier se trouve sur la Transcanadienne, à 8,4 km à l'ouest de Field. Ce sentier relie le parc Yoho au sentier Rockwall dans le parc national Kootenay.